

plans schématiques

Parcours

Le projet propose de déployer l'expérience du parc de l'île Sainte-Hélène vers l'île Notre-Dame en créant un corridor paysager structurant.

La passerelle du Cosmos sera élargie et végétalisée afin de devenir une véritable promenade paysagère reliant le secteur du Métro et de la Biosphère aux secteurs de l'Épingle et du Bassin olympique.

À son arrivée sur l'île Notre-Dame, ce parcours se prolongera par un passage à niveau végétalisé franchissant le circuit Gilles-Villeneuve. Ce geste permettra de transformer cet accès en un axe entièrement dédié aux piétons, aux cyclistes et aux véhicules d'urgence, en séparant clairement l'expérience du parc des circulations automobiles. Ce lien agira comme un viaduc paysager, permettant aux visiteurs de parcourir le site dans un environnement calme et naturel.

Depuis ce point de franchissement, les visiteurs pourront orienter leur parcours selon différentes expériences de l'île Notre-Dame.

Vers le nord, le regard s'ouvrira vers le grand amphithéâtre paysager de l'Épingle, où la topographie forme un vaste espace de rassemblement tourné vers la piste de course et le Bassin olympique.

Vers le sud, les parcours se déploieront dans une série de jardins sinueux menant aux gradins de la courbe Senna.

Dans l'axe principal, la promenade se poursuivra vers le bassin olympique, où une promenade riveraine relira l'île du nord au sud en longeant l'eau.

Afin de préserver cette expérience publique continue, les véhicules utilisant présentement la passerelle du Cosmos seront redirigés à la pointe nord de l'île Notre-Dame, près du pont Jacques-Cartier. Un lien carrossable entre les deux îles sera aménagé pour les véhicules des services municipaux et pour ceux liés aux événements culturels et sportifs. Ce lien permettra également d'accéder aux installations techniques situées sous les gradins et de la tour du côté nord de l'amphithéâtre de l'Épingle.

Ainsi, le plan organise clairement la coexistence entre les mobilités techniques et l'expérience paysagère du parc, offrant aux visiteurs un territoire continu, accessible et profondément ancré dans le paysage.

